

ACCREDITATION 2020 - 2024
Année universitaire 2022/2023
LICENCE PROFESSIONNELLE

Intitulé de la mention : Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise

DISPOSITIONS PARTICULIERES A LA MENTION

Rappel des dispositions de la délibération CFVU/101019/10 du 10 octobre 2019

Les dispositions particulières ne pourront comprendre que les thématiques suivantes :

- *Dispositions pédagogiques spécifiques à la mention et / ou au(x) parcours type(s) qui ne soient ni redondantes, ni contradictoires avec le règlement général des études.*
 - *Mesures transitoires.*
 - *Stage obligatoire hors formation par apprentissage : texte libre – mais indiquer a minima, la durée minimum et maximum du stage.*
 - *Période en entreprise pour les formations par apprentissage : texte libre – mais indiquer a minima, la durée maximum de la période en entreprise.*
 - *Stage facultatif : texte imposé et présent dans les dispositions particulières de chaque mention, afin de répondre à l'obligation de faire figurer dans les maquettes, la possibilité d'effectuer un stage facultatif.*
- Le stage facultatif peut être effectué par tout étudiant de licence professionnelle en dehors des périodes de cours. Ce stage doit s'inscrire dans le respect des dispositions de la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 et de ses décrets d'application. Par ailleurs, ce stage doit être en adéquation avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant ainsi qu'avec les objectifs de la formation. Ce stage donnera lieu à la désignation d'un enseignant référent et sera évalué uniquement sous la forme d'un rapport. Si cette évaluation est positive, 2 ECTS seront attribués à l'étudiant. Ces ECTS*

1) Dispositions pédagogiques spécifiques à la mention :	-
2) Stage obligatoire hors formation par apprentissage :	<i>Les étudiants n'ayant pas trouvé d'entreprise en apprentissage pourront effectuer un stage qui s'effectuera au même rythme que l'apprentissage,</i>
3) Période en entreprise pour les formations par apprentissage :	<i>Les apprentis sont en moyenne 3 jours en entreprise et deux jours en formation par semaine. Cependant, afin de préparer au mieux les étudiants à la période fiscale, les quatre premiers mois (septembre à janvier), ils sont trois jours en formation par semaine et deux jours en entreprise, ce qui permet de les laisser 4 jours sur 5 en entreprise durant la période fiscale (de février à avril)</i>
4) Stage facultatif :	Le stage facultatif peut être effectué par tout étudiant de licence professionnelle en dehors des périodes de cours. Ce stage doit s'inscrire dans le respect des dispositions de la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 et de ses décrets d'application. Par ailleurs, ce stage doit être en adéquation avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant ainsi qu'avec les objectifs de la formation. Ce stage donnera lieu à la désignation d'un enseignant référent et sera évalué uniquement sous la forme d'un rapport. Si cette évaluation est positive, 2 ECTS seront attribués à l'étudiant. Ces ECTS seront des ECTS supplémentaires et ne pourront en aucun cas se substituer aux ECTS nécessaires pour la diplomation. Ce stage sera mentionné dans le supplément au diplôme.

Année universitaire 2022 / 2023

Intitulé de la mention : Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise

Adopté par le conseil de composante le :	
Adopté par la CFVU en date du :	12/05/2022

Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FA - FC
---------------------------------------	---------

Code	Intitulé	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires							ECTS	Coef (1)	Semestre d'appartenance de l'UE	Seuil de compensation	Modalités de contrôle des connaissances									
			Présentiel					Distanciel	Total horaire					1ère session						2nde session			
			CM	Cours et TD intégrés	TD	TP	Total	Nbre d'heures						Type de contrôle						Type de contrôle			
														Contrôle continu		Examen terminal		Autres		Examen terminal		Autres	
														%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
BCC1	GESTION ET CONSEIL		135,75	0	135,75	0	271,5	0	271,5	24,5	24,5												
UE11	Gestion du cabinet et conseil en gestion (EN11381)		49	0	49	0	98	0	98	10	10												
EC111	Gestion de la clientèle et règles déontologiques	Obligatoire	10,5		10,5		21		21		2	1				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
EC112	Gestion administrative et contrôle interne	Obligatoire	5,25		5,25		10,5		10,5		1	1				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
EC113	Evolution de la profession -nouvelles technologies	Obligatoire	7		7		14		14		1,5	1				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
EC114	Analyse financière	Obligatoire	14		14		28		28		2,5	2		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC115	Contrôle de gestion	Obligatoire	12,25		12,25		24,5		24,5		3	2		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
UE12	Conseil en droit des affaires (EN11382)		86,75	0	86,75	0	173,5	0	173,5	14,5	14,5												
EC121	Droit Social 1	Obligatoire	17,5		17,5		35		35		3	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC122	Impôts directs des entreprises	Obligatoire	22,75		22,75		45,5		45,5		3,5	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC123	Autres impôts et taxes	Obligatoire	15		15		30		30		2,5	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC124	Droit social 2	Obligatoire	8,75		8,75		17,5		17,5		1,5	2				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
EC125	Impôt sur le revenu des personnes physiques	Obligatoire	8,75		8,75		17,5		17,5		1,5	2				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
EC126	Droit des sociétés	Obligatoire	14		14		28		28		2,5	2		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
BCC2	REVISION COMPTABLE ET COMPETENCES TRANSVERSES		90,25	0	90,25	0	180,5	0	180,5	15,5	15,5												
UE21	Révision comptable (EN11383)		64,75	0	64,75	0	129,5	0	129,5	10,5	10,5												
EC211	Comptabilité approfondie	Obligatoire	24,5		24,5		49		49		4	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC212	Contrôle comptable par cycle	Obligatoire	24,5		24,5		49		49		4	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC213	Construction des états de synthèse	Obligatoire	15,75		15,75		31,5		31,5		2,5	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
UE22	Compétences transverses (EN11384)		25,5	0	25,5	0	51	0	51	5	5												
EC221	Anglais	Obligatoire	15		15		30		30		3	1		100	Ecrit					100	Ecrit ou oral		
EC222	Informatique - NTIC	Obligatoire	10,5		10,5		21		21		2	2				100	Ecrit			100	Ecrit ou oral		
BCC3	FORMATION PROFESSIONNELLE		0	0	150	0	150	0	150	20	20												
UE31	Projet tutoré (EN10196)		0	0	150	0	150	0	150	13	13												
EC311	Projet tutoré 1	Obligatoire			75		75		75		3	1				100	Ecrit 50% Oral 50%			100	Ecrit		
EC312	Projet tutoré 2	Obligatoire			75		75		75		10	2				100	Ecrit 50% Oral 50%			100	Ecrit		
UE32	Formation en entreprise (EN10195)		0	0	0	0	0	0	0	7	7												
EC321	Rendu professionnel	Obligatoire					0		0		7	2				100	Ecrit			100	Ecrit		
	Total heures maquette		226	0	376	0	602	0	602	60	60												